

Présentation



En 2019, les sommes affectées à l'alimentation et aux boissons représentent 15 % des dépenses de consommation des français. Cette part a été divisée par deux en 60 ans. En 1960, « alimentation et boissons » constituait le premier poste de dépense des ménages alors qu'aujourd'hui, le secteur du logement est loin devant.

Les ménages ont profondément modifié leur panier alimentaire en 60 ans. Avec 18 % du panier, la viande reste la première dépense en 2019. Sa part dans le panier diminue toutefois de 5 points depuis les années 1990. Les boissons alcoolisées (11 % du panier) occupent également une part moindre qu'en 1990, même si la baisse a été surtout sensible entre 1960 et 1990. Les fruits et légumes (18 % du panier) sont à peu près stables tout comme le pain et céréales (13 % du panier). Plus précisément, la consommation en pain diminue tandis que celle en produits à base de céréales augmente. Les dépenses en œufs et laitages, ainsi qu'en poisson stagnent depuis 1990, après avoir augmenté entre 1960 et 1990. A l'inverse, certaines dépenses, plats préparés (3,4 %) et boissons non alcoolisées (5,3 %) prennent nettement plus de place

dans le panier des ménages en 2019 qu'en 1960 et même qu'en 1990.

Les pratiques alimentaires changent. Par exemple, en 2019, 71 % des Français disent avoir consommé un produit biologique dans le mois enquêté (enquête de l'Agence bio), ils sont deux fois plus qu'en 2003. Les habitants des Hauts-de-France sont 69 % dans ce cas, loin derrière les Franciliens et les habitants de la région PACA en tête avec 78 %.

En 2019, les Hauts-de-France comptent 48 produits sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (Siqo). Parmi eux, 21 sont des produits carnés (volailles, agneaux, viande bovine, jambon) et des œufs, ils concernent près de 300 exploitations. Sont également habilitées sous Siqo 440 exploitations produisant de la boulangerie et 880 des boissons alcoolisées (Champagne, eaux de vie, cidre). Le Champagne génère à lui seul les $\frac{2}{3}$ du chiffre d'affaires apporté par les Siqo. Les autres filières concernées par les Siqo dans la région sont les produits laitiers (Maroilles et Brie de Meaux), les fruits et légumes et les produits de la mer.

8



- **"Mémento 2020"** - Observatoire des Siqo en Hauts-de-France - Décembre 2020
- **"Évaluation de la durabilité des filières sous Siqo : Endives de pleine terre et volailles de Licques"** - Observatoire des Siqo en Hauts-de-France - Octobre 2019 - Srise

Alimentation

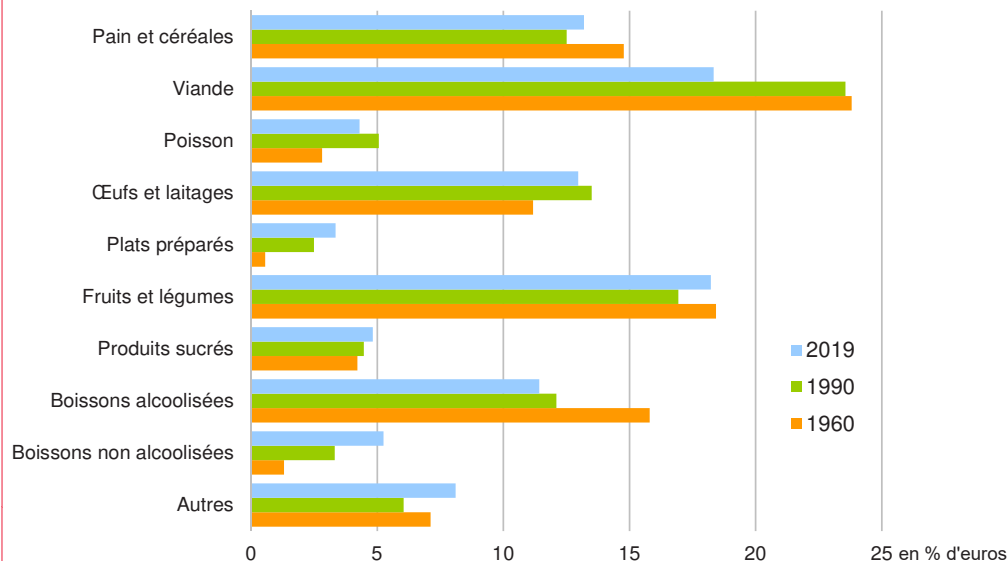
Dépenses de consommation des ménages par fonction en France en 1960, 1990 et 2019 (aux prix courants)

	1960	1990	2019
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	25,3	14,8	13,1
Boissons alcoolisées	4,8	2,0	1,7
Articles d'habillement et chaussures	12,0	6,7	3,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	11,5	20,0	26,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	8,6	6,2	4,6
Santé	2,4	3,2	4,0
Transports	10,7	15,0	14,1
Communications	0,6	2,1	2,3
Loisirs et culture	7,1	8,5	7,9
Éducation	0,3	0,3	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	6,7	6,1	7,6
Autres biens et services (tabac et produits stupéfiants)	9,9	15,0	14,5
Total	100,0	100,0	100,0

En % d'euros

Source : Insee - Comptes nationaux (retraitement SSP)

Composition du panier alimentaire en France en 1960, 1990 et 2019 (aux prix courants)



Source : Insee - Comptes nationaux (retraitement SSP)

Part de consommateurs de produits bio* dans les régions en 2019

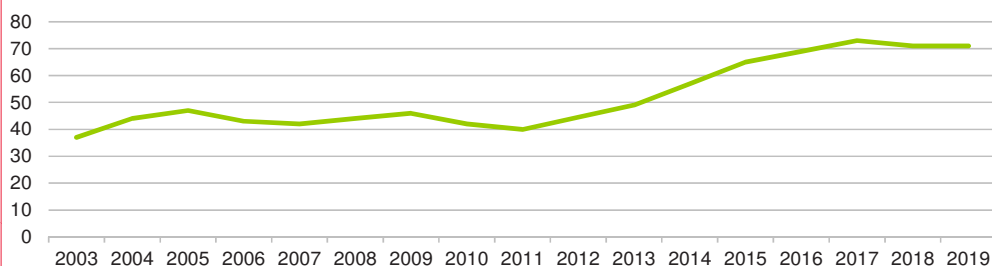


* Consommateurs au moins une fois par mois

Corse : données non déterminées

Source : Agence bio - baromètre de consommation et de perception des produits bio en France - édition 2020

Évolution de la part de consommateurs* de produits biologiques en France



* Consommateurs au moins une fois par mois

Source : Agence bio - baromètre de consommation et de perception des produits bio en France - édition 2020

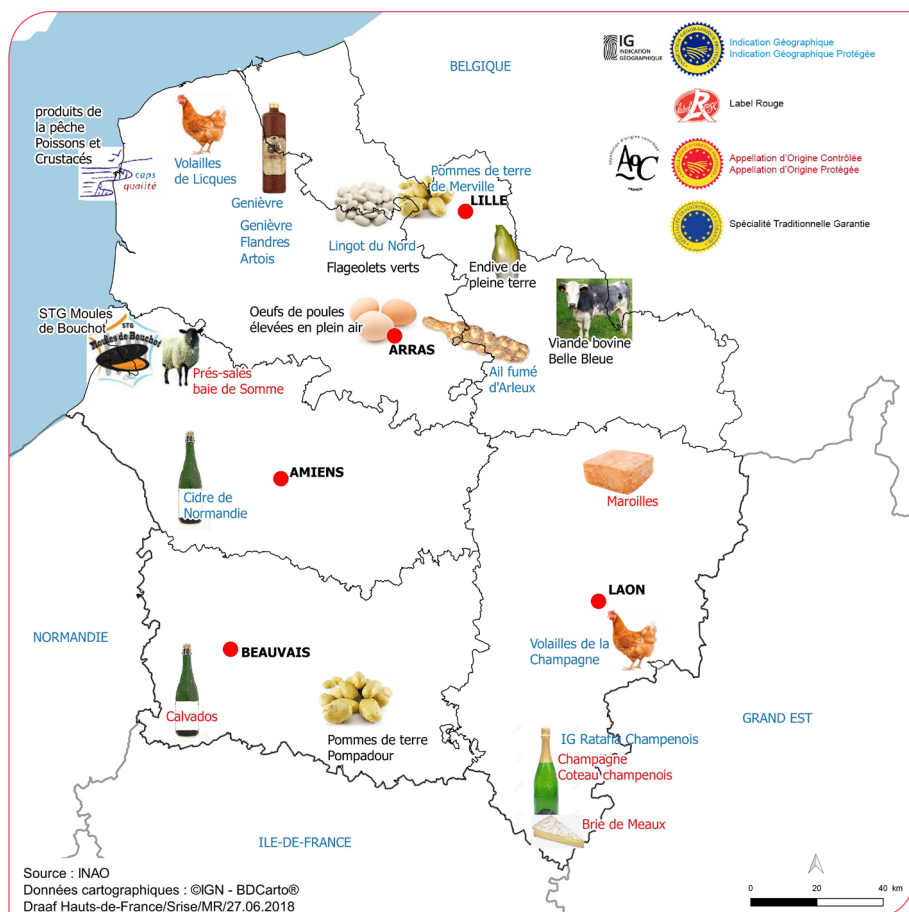
48 produits sous Siquo (hors bio) en Hauts-de-France en 2019

Filières	Nombre de produits sous Siquo	Nombre d'exploitations habilitées sous Siquo	Nombre d'opérateurs de transformation habilités sous Siquo	Chiffre d'affaires en millions d'€
Produits carnés et œufs	21	296	14	21
Produits laitiers	2	119	18	39
Produits de la mer	7	18	12	27
Produits de la boulangerie	4	443	19	4
Fruits et légumes	8	76	9	5
Boissons alcoolisées	6	882	273	185
Total	48	1 834	345	281

Source : Observatoire économique des Siquo en Hauts-de-France

Alimentation

Les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine



L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.

L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles.

Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés.



• INAO : <https://www.inao.gouv.fr/>